

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Band: 8 (1935)

Heft: 11

Rubrik: Chronique - Communiqués - Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société coopérative d'habitation, Genève

L'assemblée générale du 25 octobre 1935 a approuvé la gestion et les comptes du Conseil d'administration. Après impression du rapport du comité, nous en ferons paraître un extrait dans cette rubrique.

Nous nous permettons seulement d'exprimer ici le regret de voir ces assemblées trop peu fréquentées et nous voudrions suggérer aux membres dirigeants de la Société coopérative d'habitation d'agrémenter

peut-être la partie administrative par une causerie ou conférence qui attirerait plus facilement les sociétaires. Il est vrai que de telles mesures ne devraient pas être nécessaires dans nos sociétés car les membres intéressés, tout au moins ceux qui profitent d'une location, devraient saisir cette occasion pour prouver leur intérêt à la cause coopérative, mais il faut reconnaître que ce phénomène est général dans la plupart de nos sociétés de toute nature.

Société pour l'amélioration du logement, Genève

On nous signale que cette société prépare l'organisation, à Genève, pour mai 1936, de la grande exposition sur le « bain » qui a commencé son itinéraire dans la ville de Zurich et qui se trouve actuellement dans les Pays scandinaves. Les documents qui seront présentés sont des photographies et des plans qui touchent à divers domaines : le bain à travers les âges, la chambre de bains moderne, les plages et piscines.

Nous avons eu l'occasion de voir cette exposition à Zurich et sommes très heureux de savoir qu'un ensemble d'une telle valeur sera présenté au public genevois. Peut-être l'une ou l'autre des sociétés d'utilité publique de Lausanne aura-t-elle l'idée méritoire de le présenter également au public lausannois.

Alimentation : le pain blanc

Trois commissions savantes viennent de condamner le pain blanc : l'une d'elles siège à Bâle ; la seconde s'est réunie récemment au Service fédéral de l'hygiène publique, le Bureau officiel qui est préposé à la garde de notre santé. Enfin, la troisième est la Commission d'hygiène alimentaire du Cartel romand d'hygiène sociale. L'offensive ne part donc pas de sectaires ou de naturistes illuminés, mais bien des personnalités les plus compétentes du pays. Ces hygiénistes reprochent au pain blanc **sa pauvreté en minéraux et sa carence en vitamines spécifiques du grain de blé**. Ce déficit serait une des causes principales entre autres de l'extension anormale de la **carie dentaire**, la maladie sociale la plus répandue chez nous. On nous recommande de consommer un pain fait avec de la farine conte-

nant au moins 85 % du grain et pas seulement 70 % comme le pain blanc. Ce pain quasi complet a la saveur et la couleur du pain de ménage, ainsi que les vertus des divers pains complets spéciaux mis dans le commerce. Meuniers et boulangers se sont déclarés prêts à fournir un tel pain à leur clientèle... à la condition qu'elle le demande. Logiquement, il doit être meilleur marché que le pain blanc.

Aux consommateurs à prouver maintenant si le souci de leur santé l'emporte sur la routine, la gourmandise et les préjugés. Il sera prudent de donner la préférence aux boulangers qui pourront garantir que la composition de leur farine est conforme aux vœux de la Commission romande d'hygiène alimentaire.

Société coopérative d'habitation, Genève Tél. 28524

A louer : Cité-Vieuxseux

Quelques appartements de trois, quatre et cinq pièces. Chauffage et eau chaude. Prix modiques. Se renseigner auprès du secrétariat, Cité-Vieuxseux.

Société coopérative d'habitation, Lausanne.

A louer de suite ou pour date à convenir :

Groupe de Prélaz. — Appartements de **4 chambres**. Chauffage par appartement. Rez-de-chaussée, 1050 fr. — Tout confort : Rez-de-chaussée, 1440 fr. — Etage, 1476 fr. (éventuellement **maison familiale, 4 chambres**, chauffage d'appartement, 1380 fr.) S'adresser : **M. Paris, avenue de Morges, 79.**

Groupe d'Ouchy. — (Av. Harpe, 35), appartement de **3 pièces**, rez-de-chaussée, chauffage général, jardin compris, 1140 fr. — **M^{me} Destraz, Harpe, 31.**

Groupe de Cour. — Plusieurs logements de **3 chambres**, chauffage général compris, de 1050 à 1110 fr. — **M. Pavid, avenue de Cour, 64.**

Groupe de Montolivet. — Appartement de **4 chambres**, tout confort, rez-de-chaussée, 1620 fr. Etages, 1680 fr. tout compris. — Appartement de **3 chambres**, chauffage d'appartement, rez-de-chaussée, 1170 fr. — Appartement de **3 chambres**, chauffage général, 1350 et 1380 fr. Avec service d'eau chaude, 1470 fr. Ad. : **M. Volet, chemin des Paleyres, 4.**

Groupe de Fontenay. — Appartement de **3 chambres**, tout confort, rez-de-chaussée, jardin, 1470 fr. (pour le 24 mars 1936) ; 1590 et 1650 fr. (étages), de suite ou à convenir. **M. Jatton, Fontenay, 14**, ou au concierge, même maison.

Groupe de Couchirard. — Appartement de **3 chambres**, chauffage général compris, 930 fr. et 960 fr. — **M. Ponci, avenue de Genève, 96.**

Groupe des Fleurettes. — **Garage** : 240 fr. l'an. **M. Bornand, chemin du Mont-Tendre, 3.**

Tous les logements sont munis d'une installation de bains. Avantages spéciaux pour bail d'une certaine durée.

Pour renseignements et pour traiter : **Bureau de la C. H. L., Saint-Laurent, 20, Lausanne.** Ouvert de 10 à 12 h. 15 et de 16 à 17 heures. (Téléphone N° 31.475.)

Le Comité de direction.